



## REPUBLIQUE DE LA GUINEE EQUATORIALE : AU MOINS 100 MORTS ET 500 BLESSES APRES PLUSIEURS EXPLOSIONS DANS UN CAMP MILITAIRE DE BATA

### Communiqué de presse

Douala-Bata, le 08 mars 2021 : Le réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) est très inquiet par le nombre de victimes qui s'accroît suite aux explosions dans un camp militaire de Bata, la capitale économique de Guinée équatoriale.

#### Les faits :

Le 07 mars 2021, Quatre puissantes explosions dans un camp militaire de Bata, la capitale économique de Guinée équatoriale, ont fait selon les sources officielles au moins 100 morts et 500 blessés.

Selon les sources, « la ville de Bata a été victime d'un accident provoqué par la négligence de l'unité chargée de garder les dépôts de dynamite, d'explosifs et de munitions du camp militaire de Nkoa Ntoma, lesquels ont pris feu à cause des feux allumés dans leurs champs par les fermiers qui ont finalement fait exploser successivement ces dépôts », a détaillé Teodoro Obiang Nguema, le président de la Guinée équatoriale. Il a assuré que les « ondes successives des déflagrations ont provoqué des dégâts sur quasiment tous les édifices et maisons de la ville ».

Selon les images dans les réseaux sociaux, de nombreuses maisons sont réduites à l'état de ruines dans les environs du camp militaire, de blessés, notamment des enfants extirpés des décombres par des civils et des pompiers et d'autres couchés à même le sol dans un hôpital et placés de la ville.

Selon un tweet du ministère de la Santé, de nombreux habitants des quartiers environnants doivent encore se trouver sous les décombres de leurs maisons ou immeubles. Les images montrent aussi une épaisse colonne de fumée noire s'élevant, du camp militaire de Nkoa Ntoma.

#### **De tout ce qui précède,**

#### **Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) :**

- Lourdemment attristé, adresse ses sincères condoléances à toutes les familles durement éprouvées;
- Dénonce et s'insurge contre les constructions autour des zones à risque dont sont exposés les populations civiles;

#### **Au Gouvernement de la République de Guinée Equatoriale, le REDHAC:**



- Demande le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en ses articles 3 et 5 qui stipulent : article 3 « *Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne* » article 5 « *Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants* » ;
- Rappelle une fois de plus que sa responsabilité régalienne est la protection des civils, des défenseurs des droits humains, des autorités administratives, religieuses et traditionnelles, la sécurité du territoire en toute circonstance ;
- Recommande de prendre toutes les mesures adéquates et urgentes afin d'assurer la sécurité des civils, des Défenseurs des droits humains, des autorités religieux y compris les travailleurs humanitaire en Guinée Equatoriale;
- Demande de prendre en charge tous les victimes de l'explosion ;
- D'assurer l'intégrité physique et morale de toutes les personnes victimes de l'explosion et de prendre les victimes et leurs familles en charge;
- De diligenter une enquête indépendante et impartiale internationale pour l'établissement des faits afin de retrouver tous les coupables des odieux massacres, afin qu'ils soient traduits devant une justice équitable et répondent de leurs actes.

**Aux Nations Unies, à l'Union Africaine, à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UN, UA, CADHP) le REDHAC recommande :**

- D'appeler l'Etat de Guinée Equatoriale à respecter scrupuleusement la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- Le Protocole de Maputo relatif à la protection de la femme ;
- La Charte Africaine pour l'Enfant ;
- Les principes et directives sur les droits de l'Homme et des Peuples dans la lutte contre le terrorisme en Afrique.

POUR TOUTES INFORMATIONS UTILES : SUIVEZ LE REDHAC

**Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;**

**MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95**

**Facebook :RedhacRedhac**

**Twitter : @RedhacRedhac**

**Site-Web :[www.redhac.info](http://www.redhac.info)**